

La municipalité délibère

Lors du dernier Conseil municipal, les élus valcampaniens ont attribué « une subvention » pour l'année 2018 à des associations, des événements caritatifs et une manifestation culturelle.

- Comité des fêtes de Baulne-en-Brie : 1 200€
- Comité des fêtes de La Chapelle-Monthodon : 1 200€
- Comité des fêtes de Saint-Agnan : 1 200€
- Club du 3ème âge de La Chapelle-Monthodon : 500€
- ADAO (Association de Défense des Animaux de l'Omois) : 100€
- Association sportive Odon'Attitude : 400€
- Ligue nationale contre le cancer / Vallées-en-Champagne : 500€
- Croix-Rouge française : 200€
- Epicerie Sociale : 200€
- Téléthon : 100€
- Restos du Cœur : 1 000€
- Tout petit festival d'Agri'Culture : 600€

Les attributions et versements ont été votés à l'unanimité, 25 votants, sauf pour ce qui concerne la subvention du Tout petit festival d'Agri'Culture où cinq élus se sont abstenus.

Des anciens combattants motivés !

La section des Anciens Combattants de La Chapelle-Monthodon, commune de Vallées-en-Champagne, a tenu vendredi 13 avril son assemblée générale annuelle. Malgré son maigre effectif, quatre adhérents, l'association locale est très active.

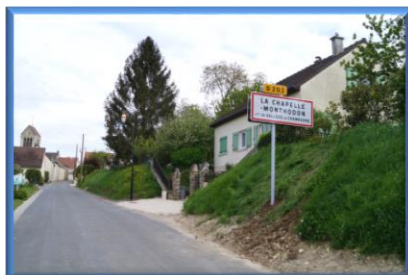
Jacqueline Picart, maire déléguée de la commune, a accueilli trois des quatre anciens combattants de la section. Malgré un effectif restreint, la section des Anciens Combattants de La Chapelle-Monthodon continue à perpétuer le devoir de mémoire et participe aux manifestations patriotiques.

Le président Bernard Roulot a listé le calendrier des activités pour l'année 2018. Le drapeau de la commune sera notamment présent au monument aux morts lors de la commémoration du 8 mai et de la fête nationale, le 14 juillet. Dans le cadre du Centenaire 14-18, la section se rendra le 15 juillet au calvaire de la Verdure situé sur le territoire de la commune pour la commémoration de la seconde Bataille de la Marne. Le panneau d'information situé à l'entrée de ce lieu de mémoire est le fruit du travail de Jean Védovati, l'ancien combattant absent de cette assemblée générale pour raison de santé. Une rénovation du support et du panneau s'imposait. Avec l'accord de la maire Jacqueline Picart, les travaux ont été effectués par Jacques Cernet, ancien combattant, aidé de quelques amis. La commémoration du 11 novembre n'est, quant à elle, pas encore définitivement cadrée. Le président Roulot a fait part une nouvelle fois de son mécontentement quant à l'absence des cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre du calendrier des manifestations publié par la commune nouvelle Vallées-en-Champagne. « *La première fois, on m'a dit que c'était un oubli. Mais je vois que ça continue* » a commenté Bernard Roulot.

Robert Breton, secrétaire et trésorier de la section, a annoncé une situation financière saine. La section renouvelle son adhésion auprès de l'Union Nationale des Combattants. Bernard Roulot a été, quant à lui, reconduit dans ses fonctions de président à l'unanimité. Comme chaque année, la section des Anciens Combattants est allée se faire un p'tit resto avec le club odonien du 3ème âge. Le restaurant « **Au rendez-vous des pêcheurs** » situé à Couthiézy dans la Marne a accueilli les participants, jeudi 3 mai, pour un repas « super bon », n'en déplaise à une voix dissonante.



Nouvelle limite de l'agglomération : épisode 2/2



Les agents de l'unité départementale de la voirie attendaient que le socle béton devant supporter le panneau d'entrée d'agglomération soit « sec et bien sec ». Après plusieurs semaines d'attente et une matinée de travail, le panneau a été implanté à son nouvel emplacement. La première maison d'habitation située à l'entrée de la rue de Condé fait désormais partie intégrante du village.

Le bon plan !



Fondée en septembre 2012 par Derek Maxfield et sa sœur Mélanie Huscroft, Younique est la première entreprise de vente directe à commercialiser et vendre ses produits presque exclusivement via l'utilisation des réseaux sociaux. Avec Younique, ces deux entrepreneurs à succès se sont donnés pour mission de valoriser et mettre en avant les femmes à travers le monde.

Par ailleurs cette marque de cosmétiques est engagée, via sa fondation, dans la lutte contre les violences subies par les femmes et les enfants. Les cosmétiques sont fabriqués à base d'ingrédients naturels et contiennent ni paraben, gluten, talc, latex, ou encore sulfates. Les produits ne sont pas testés sur les animaux. Marion Van Gysel a décidé de se lancer dans la vente des produits de maquillage de la marque américaine Younique. La jeune odonienne a fait découvrir les produits à ses amies avant son départ pour les Etats-Unis. Pour shopper les cosmétiques Younique, rendez-vous sur la page MarYounique Vng.

Affaire

Un habitant de Crézancy vend une petite remorque complète.

Prix : 100€. Contact : Jean-François au 03 23 71 91 90.



Microcoupures : la pétition porte ses fruits



La pétition dénonçant des microcoupures récurrentes avait recueilli cent quatre signatures. Le courrier adressé le 09 novembre 2017 à Emmanuel Macron est redescendu à la sous-préfecture de Château-Thierry.

Ronan Léaustic, sous-préfet de Château-Thierry, a demandé le 30 janvier dernier au Directeur territorial d'ENEDIS pour l'Aisne et l'Oise que ses services procèdent à un examen attentif de la situation.

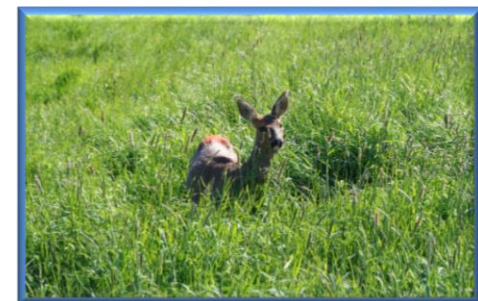
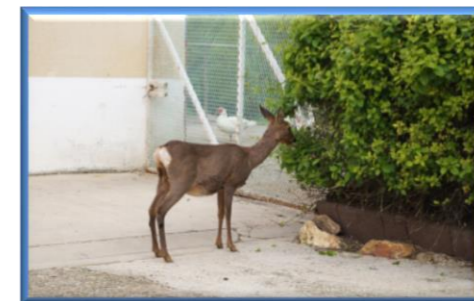
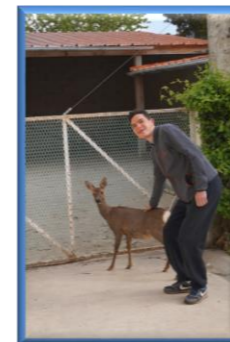
La Direction régionale d'ENEDIS Picardie vient d'indiquer récemment au sous-préfet « avoir procédé dans un premier temps à une opération d'entretien du réseau tendant à élaguer la végétation pour la maintenir à distance du réseau électrique ». Cette opération n'a pas permis de mettre durablement un terme à ces microcoupures. Les services d'exploitation « ont scrupuleusement inspecté les lignes concernées et ont pu identifier d'autres causes situées au sein d'un poste de distribution électrique pouvant entraîner ces dysfonctionnements ». Les travaux entrepris dans ce poste se sont achevés le 6 février 2018 et « aucune nouvelle microcoupure n'a été observée ». ENEDIS se prend toutefois les pieds dans le tapis car un dysfonctionnement a été constaté sur la commune de La Chapelle-Monthodon le jeudi 15 mars 2018 à 13h17.

Le gestionnaire du réseau de distribution électrique indique également à Ronan Léaustic qu'il « poursuivra une surveillance attentive sur le secteur afin de s'assurer de la justesse de son intervention ».

Cette surveillance attentive s'est sans doute concrétisée jeudi 12 avril. En effet, un hélicoptère a survolé à basse altitude les lignes électriques 20 000 volts du coin. Une nouvelle microcoupure est apparue lundi 30 avril à 06h23.

Le courant a décidément du mal à passer.

Une mascotte éphémère



Au printemps, les chevreuils se gavent de jeunes pousses, de feuilles tendres, d'herbes, de fleurs, et de bourgeons gorgés de sève. En fermentant dans l'estomac, ils produisent le même effet que l'alcool, tournent la tête, désorientent.

Une chevrette ne sachant plus vraiment où elle habitait, est entrée jeudi 3 mai chez un habitant du bourg. « *Elle s'est retrouvée bloquée par une voiture qui sortait et un camion qui arrivait. J'ai ouvert mon portail et elle est entrée* » explique ce riverain de la rue de Condé. Selon l'octogénaire, l'animal est âgé d'environ deux ans et a perdu toute notion de méfiance à cause de l'alcool. Après un séjour en cellule de dégrisement dans la basse-cour du propriétaire, l'animal a été relâché dans la journée.